

Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI TCE - HIVER Janvier 2024



AFT Hainaut
Avenue du Grand Large, 4
7000 Mons

CLUB : Tennis club d'Enghien

Matricule : 3064

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : samedi 13 janvier 2024

Date de fin : Dimanche 21 janvier 2024

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Détails communiqués par l'organisateur :

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées :
le mardi qui précède le début du tournoi à 20h

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I, Dames I et Messieurs 35 I (Belgian Circuit) ; dans les autres catégories que le Belgian circuit, de ne pas ouvrir les catégories qui ne réunissent pas le nombre minimum requis pour le critérium jeunes, adultes et doubles.

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 9 EUR au 2ème match 6 EUR
Pour les jeunes, il est, au 1er match, de EUR au 2ème match EUR
Pour les doubles, il est de EUR

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : Mercredi 10 janvier 2024

Détails communiqués par l'organisateur :

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT"
le Mercredi 10 janvier 2024 dès 18 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : Jeudi 11 janvier 2024 entre 10h h et 18h h

au n° de téléphone suivant : 0493/030290

Détails communiqués par l'organisateur :

Si le juge-arbitre doit téléphoner au joueur afin de lui communiquer l'horaire de son 1^{er} match, l'inscription sera majorée de 3 euros.

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle LADRIERE Laurence juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles Melchior Didier, Iwens Allan adjoints

Tél. juge-arbitre 0493/030290

Tél. secrétaire

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés : 4

dont

de plein air en

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 4

en

chevron

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Détails communiqués par l'organisateur :

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 17h h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Détails communiqués par l'organisateur :

Dispo au moins un jour le 1er weekend, 3 soirées sur 5 en semaine, et dispo tout le dernier weekend

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles durant tout le tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : au
-11 ans du : au
-13 ans du : au

7. REMISE DES PRIX :

Détails communiqués par l'organisateur :

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

10. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le J-A tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi